



CSE du 27/03/2025

INFORMATIONS DIRECTION

Programmation moteur/jour Mois d'avril :

C8/C9 = 19
C10/C11/C13/XC13 = 128
TOTAL : 147

PR / CKD (Tous types) Mois d'avril :

Arbres à cames : 932
Vilebrequins : 732
Culasses : 549
Bielles : 147
Blocs : 79

MOTEURS DELIBERES Fin février :

2513 moteurs

VOLUME TOTAL Fin février 2025 :

4668 moteurs

TRANSPORTS SPÉCIAUX Mars :

2845 €

TOTAL :

33 976€

Une force
à vos côtés

Intérimaires/Embauches :

Au 28 février 2025 nous avons 85 intérimaires sur notre site.

Production 2025 :

Le volume prévisionnel de production de 2025 est de 36 509 moteurs soit 290 moteurs de moins.

Marché poids lourd France:

CUMUL À FIN FEVRIER 2025

MARCHÉ :

6242 immat. (- 26,1 %)

IVECO :

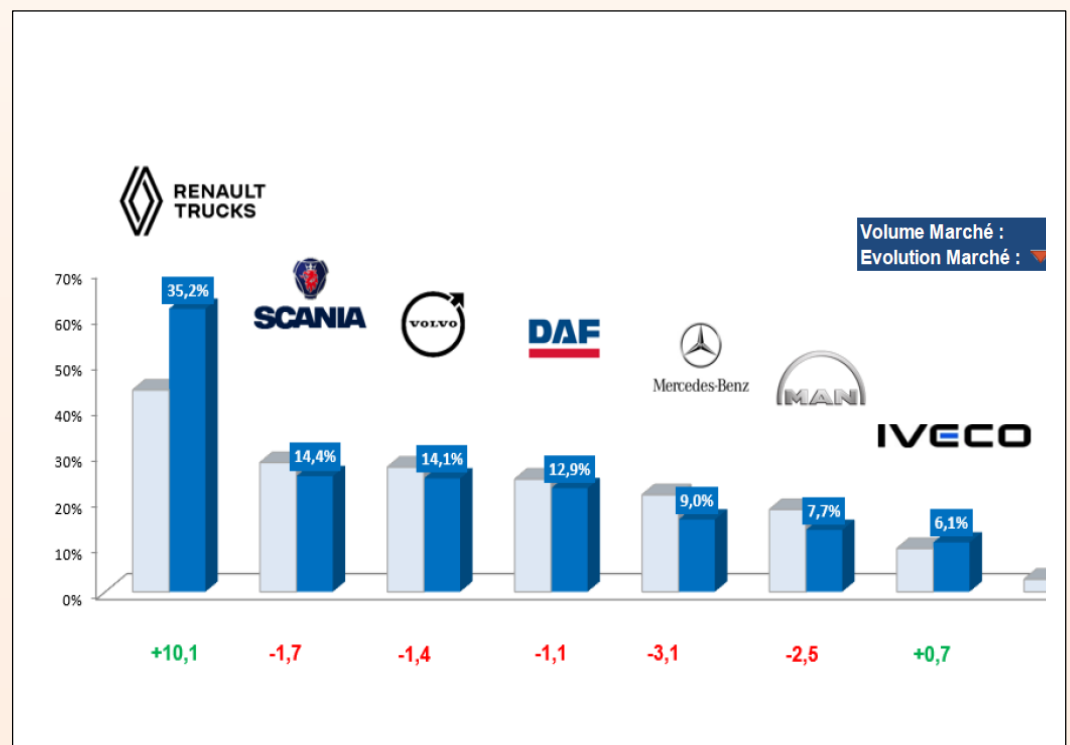
7e constructeur 383 immat. (- 15,8 %), 6,1 % (+ 0,7 pt)

COMMANDE :

268 (- 23%), 173 Réseau (- 29,4%), 95 KA (- 7,8 %)

FACTURE :

170 (- 15 %), 114 Réseau (- 36 %), 56 KA (+ 154,5 %)



Questions CGT

Article 13 règlement intérieur :

Suite à notre mail du 8 janvier 2025 et la réponse de l'inspecteur du travail du 9 janvier 2025 concernant les téléphones portables, nous vous demandons de nous présenter les modifications de l'article 13 du règlement intérieur.

Rép. Direction : «Il est toujours en cours de rédaction dès qu'il sera prêt nous vous le présenterons.»

Départ en retraite :

Dans le cadre d'un départ en retraite, nous vous demandons de joindre avec les documents habituels transmis au futur retraité le montant net de la prime de départ.

Rép. Direction : «Elle restera en brut car il y a trop d'élément à prendre en compte selon le service paie.»

Nous avons trouvé cette réponse lunaire car les salariés doivent prendre contact par téléphone avec le service paie qui leurs donne cette information.

Médaille du travail :

Suite à notre question posée en CSE ordinaire du mois de février, nous vous demandons de nous indiquer le nombre de salarié concerné par la régularisation.

Rép. Direction : «La régularisation sera faite sur le bulletin de paie du mois d'avril.»

Marché du Poids lourd :

Au CSE du mois de février, nous vous avons demandé de nous présenter les immatriculations poids lourd en France et en Europe ainsi que notre positionnement par rapport à nos concurrents. Après une réponse positive de la direction et n'apparaissant pas dans l'ordre du jour du CSE ordinaire du mois de mars, nous vous demandons de faire une présentation sur ce sujet.

Rép. Direction : «Cette information vous sera présenté chaque mois et nous l'incorporerons sur l'ordre du jour. Ce mois, nous n'avons que le marché France, nous vous présenterons l'Europe à partir du mois prochain.»

Entretiens annuels :

Nous demandons d'avoir un bilan mensuel par service et par UTE concernant les entretiens annuels.

Rép. Direction : « Le taux d'entretien réalisé est de 4,55% sur ensemble de l'établissement avec un objectif de 15% en mars. Le bilan mensuel vous sera fait par Unité Opérative. En mars il y a eu 29 entretiens au montage et 15 à l'usinage.»

Augmentations individuelles :

Nous demandons que les salariés qui n'auront pas eu d'augmentation individuelle en avril reçoivent un courrier explicatif de non attribution d'AI avec un motif personnel.

Rép.Direction: «*Nous ne ferons pas de courrier individuel il appartiendra au manager de faire un retour oral.*»

VOICE :

Quel a été le coût direct et indirect de la campagne VOICE ?

Rép.Direction: «*C'est le groupe qui prend en charge le coût de la campagne VOICE. Nous allons évaluer votre demande mais aujourd'hui nous ne vous donnerons pas de montant.*»

Ayants droits :

Nous vous demandons de mettre en place une procédure expliquant les démarches à faire aux ayants droits lors du décès d'un salarié.

Rép.Direction: «*C'est en cours.*»

Prochain CSE ordinaire : le 29 avril 2025.

La CGT

Le 27 mars 2025

La CGT FPT BLY
Portable : 0634106092
Mail : cgt_fpt_bly@orange.fr